



**RENTRÉE SCOLAIRE 2010/2011 au Collège**  
**Responsable des niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : Mr DURAND-TERRASSON**  
**Responsable du niveau 3<sup>ème</sup> : Mme GAUTHIER**

**AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>**

**Les élèves feront leur rentrée selon le calendrier suivant :**

- ↪ Classes de 5<sup>ème</sup> : vendredi 3 septembre 8 h – 16 h.
- ↪ Classes de 4<sup>ème</sup> : vendredi 3 septembre 9 h – 16 h.
- ↪ Classes de 3<sup>ème</sup> : vendredi 3 septembre 10 h – 16 h.

Les professeurs principaux prendront en charge leurs élèves la première demi-journée. Ils leur communiqueront toutes les informations utiles pour une bonne année de travail et de vie en commun, les accompagneront pour la remise des livres et la traditionnelle photo individuelle.

Avec toutes les informations transmises, vous serez à même de décider :

- les jours de demi-pension et de remplir la fiche qui devra être rendue pour le lundi 6 Septembre.
- les jours où vous souhaitez que votre enfant reste à l'étude surveillée et de remplir la fiche qui devra être rendue pour le lundi 6 Septembre.

L'emploi du temps normal débutera le lundi 6 septembre à 8 h.

Au cours des premiers jours, les nouveaux élèves auront la possibilité de découvrir l'établissement.

Jusqu'au vendredi 10 septembre, les élèves seront présents au collège de 8 h à 16 h 50, sauf autorisation de votre part, notifiée dans le carnet de correspondance, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant.

Dès que possible, un document regroupant les possibilités d'entrées retardées ou de sorties avancées, vous sera soumis pour signature.

**Spécial classes à horaires aménagés**

**Les élèves sportifs « CREPS », Etoile de Voiron des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et ceux qui bénéficient d'un horaire aménagé, auront cours d'Arts Plastiques, de Musique et de Technologie, de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 15 h 15 (prévoir un pique-nique) :**

**Mardi 2 et mercredi 3 novembre 2010**

**Jeudi 10 et vendredi 11 mars 2011**

**Jeudi 5 et vendredi 6 mai 2011**

**Ces dates ont été fixées en accord avec le CREPS.**

## FORMALITE ADMINISTRATIVE

- La fiche comptabilité doit **impérativement être retournée** à Mlle Bourgois **au service comptabilité, avant le 20 Août.**

## DES LA RENTREE

- Chaque élève doit avoir un cadenas de façon à pouvoir utiliser les casiers de rangement. **L'établissement ne pourra être tenu pour responsable si des vols étaient commis sur du matériel non rangé dans un casier** (voir règlement intérieur)
- Le règlement intérieur du Collège sera travaillé dans chaque classe avec le professeur principal. Il devra ensuite être signé, dans le carnet de correspondance, par l'élève et ses parents.
- Pour la liste des fournitures, voir circulaire jointe.
- Chaque journée commence à **8 heures précises** par le rassemblement. Les élèves en retard doivent impérativement aller voir Mme Eyssautier au foyer du Collège munis de leur carnet de correspondance.

Chaque année, les classes sont mélangées afin de rééquilibrer les groupes en fonction des options et des comportements. **Aucun changement de classe ne sera accepté, sauf erreur d'option de notre part.**